

Mention « stimulante » pour la protection de semences Vibrance Gold

Céréales
09.10.2018



Première mondiale, l'action sur la stimulation du système racinaire d'une protection de semences de céréales est reconnue.

Une meilleure implantation des céréales en toutes situations

« [Vibrance® Gold](#) permet une meilleure implantation des céréales par le développement du volume racinaire et notamment des racines séminales ». Désormais, cette phrase sera présente sur l'étiquette produit de la protection de semences Vibrance Gold. Cette reconnaissance officielle de l'action stimulante de Vibrance Gold a été obtenue lors du renouvellement de l'homologation de cette protection de semences, véritable référence sur le marché. « C'est une première mondiale qui est le fruit d'un axe majeur de travail depuis son lancement. Vibrance Gold est le seul produit phytosanitaire à obtenir des autorités une telle reconnaissance sur le marché français » souligne Virginie Braun, expert technique protection de semences chez Syngenta. « Cette distinction confirme tout l'intérêt de cette protection fongicide des semences pour assurer un bon démarrage des céréales y compris en situations de semis difficiles » ajoute-t-elle.

Plus de racines et une meilleure nutrition des céréales

Dès son lancement, les chercheurs du laboratoire Biotransfer avait mis en évidence une

augmentation de la biomasse racinaire de 40 à 80 % et un effet stimulant après application du sedaxane (matière active entrant dans la composition de Vibrance Gold*) en protection des semences. Depuis 2012, d'autres études scientifiques ont confirmé ce bénéfice. La dernière étude menée par l'UMR Agronomie et Environnement de l'INRA / Université de Lorraine et intitulée « Vibrance Gold, une action biostimulante ? Mieux comprendre les effets du Vibrance Gold sur la croissance et le statut nutritionnel du blé » sera publiée en novembre 2018 dans la revue Phytoma.

Vibrance Gold, la protection de semences fongicide référence
Vibrance Gold est aujourd'hui la protection de semences fongicide référence sur le marché pour toutes les espèces de céréales avec un large spectre sur toutes les fontes de semis dues aux fusarioses et septorioses mais aussi charbon nu de l'orge, rhizoctone du blé et helminthosporiose de l'orge.

**La spécialité Vibrance Gold est composée de 3 matières actives, le sedaxane (50 g/l), le fludioxonil (25 g/l) et le difénoconazole (25 g/l) et est autorisé à la dose de 0,2 l/q.*

Tags:

Dossier Vibrance Gold
VIBRANCE GOLD

Produits:

VIBRANCE GOLD

Cibles:

Charbon de l'orge
Fonte des semis de l'orge - Fusarium roseum
Fonte des semis de l'orge - Microdochium nivale
Helminthosporiose de l'orge - Drechslera teres
Helminthosporiose de l'orge
Rhizoctone des céréales

Secondary Category:

Céréales PS